

# Informations aux actionnaires

## Credit Suisse (Lux) Global Value Bond Fund

## Credit Suisse (Lux) Credit Special Situation Fund

### CS Investment Funds 1

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet  
L-2180 Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B 131.404

(la «**Société**»)

### Avis aux actionnaires de la société

---

1. Nous informons les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Credit Special Situation Fund et de Credit Suisse (Lux) Global Value Bond Fund (aux fins de la présente section, les «**Compartiments**») que l'utilisation du taux d'intérêt LIBOR sera abandonnée d'une façon générale d'ici au 31 décembre 2021.

Au vu de ce qui précède, le taux de rendement «hurdle rate» utilisé pour le calcul de la commission de performance applicable aux classes de parts des Compartiments qui prélèvent une commission de performance ne sera plus composé du taux d'intérêt LIBOR à trois mois, mais du Taux de référence fixé par l'administrateur de l'indice de référence tel que décrit dans le tableau ci-dessous:

Monnaie de référence de la classe de parts	Taux de référence	Administrateur de l'indice de référence
USD	SOFR	FED
EUR	ESTR	ECB
CHF	SARON	SIX
GBP	SONIA	BOE
JPY	TONAR	BOJ

Le remplacement du taux de rendement «hurdle rate» prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

2. De plus, nous informons les actionnaires de Credit Suisse (Lux) Global Value Bond Fund (aux fins de la présente section, le «**Compartiment**») qu'au vu de l'abandon du taux d'intérêt LIBOR, l'indice de référence du Compartiment, anciennement le LIBOR USD à trois mois, sera désormais le SOFR (Secured Overnight Financing Rate). Dorénavant, le Compartiment visera par conséquent à surperformer le rendement de l'indice de référence SOFR de 1,00% par an.

Le remplacement de l'indice de référence du Compartiment prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le remplacement du taux de rendement «hurdle rate» des Compartiments et de l'indice de référence de Credit Suisse (Lux) Global Value Bond Fund sera pris en compte dans le prospectus de la Société lors de sa prochaine mise à jour.

Luxembourg, le 31 décembre 2021

Le Conseil d'administration